



LOU BIGUEY

Bulletin Municipal 01-02-03.2011 N° 012

• Le mot du maire



Si nous confrontions les vœux formulés pour l'année 2010, aux réalités actuelles, il y aurait quelques surprises, parfois désagréables. Nous ne nous prêterons pas à ce jeu.

Ce qui est sûr, c'est que 2010 n'a pas failli à la tradition : une année agitée sur tous les plans, climatique, social, économique, politique. Je ne prendrai que l'exemple des réformes qui impactent plusieurs de ces domaines, elles ont occupé le devant de la scène avec des réactions très tranchées, vives, et provoqué des situations individuelles ou collectives, complexes et difficiles dont on ne mesure pas encore tous les effets.

Mais pouvait-on faire comme si rien ne devait changer?

Dans cette atmosphère lourde, où les phrases assassines fleurissent pour le bonheur des médias, on ne peut que regretter ces déchirements à des fins politiques que chacun présente comme orientés pour le seul bien commun. Et cependant la vie continue. Notre petite ville s'efforce de garder un caractère calme et aussi paisible que possible, avec la volonté de se tourner résolument vers l'avenir. C'est ce qu'essaient de faire vos élus avec l'équipe des employés municipaux et de tous ceux qui œuvrent directement pour la commune.

Pour revenir à une note d'optimisme, le Conseil municipal et moi-même, formons des vœux à partager avec ceux qui vous sont proches pour que 2011 soit aussi heureuse et conforme à vos souhaits que possible

J.R

- Le mot du Maire.

De vous à nous:

- L'école, la C-A-E .
- Rond point du C-Commercial
- Aménagement de l'Oeuille.
- Plan de circulation et nouveau rond point.
- Les jeunes et l'emploi.
- L'école numérique.

nos
à
m
i
a
m
ous

- Les élections cantonales.
- Election de Miss Entre deux Mers.
- Site Internet.
- Les Animations de la commune.

Infos pratiques:

- Renseignements pratiques.
- Etat Civil.

Annexes:

- Comptes rendus Conseil municipal.
- Annuaire et Calendrier ramassage déchets.

• L' école et la C-A-E

La commune a décidé de laisser en « stand-by », le projet de convention d'aménagement de l'école (CAE) défini par l'étude, à la fois pour des raisons financières et en fonction de la baisse possible des effectifs de l'école. Cependant le bâtiment des « Maternelles » nécessitant des travaux pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants devrait être réalisé. Un nouveau cahier des charges a donc été rédigé et plusieurs Maîtres d'œuvres ont été consultés.

Le Cabinet Blasquez a été retenu, il réalisera un projet d'aménagement ainsi que la maîtrise d'œuvre. Les travaux devront s'inscrire dans un projet de développement durable, avec une isolation performante des fenêtres, des portes, des murs et des plafonds. Une fois les premières esquisses réalisées le Maître d'œuvre présentera au comité de pilotage son projet.

Il est envisageable qu'une première tranche de travaux puisse être réalisée pendant les vacances d'été.

C.R

• Le rond point C-Commercial

Comme vous avez pu le remarquer, les travaux du rond-point ont débuté le 21 février, réalisés par l'entreprise PEPIN et SPIE pour l'éclairage, ceux-ci devraient durer environ deux mois, la première tranche des travaux consiste à la réalisation de la partie hors emprise de la chaussée de l'avenue de la Libération c'est-à-dire l'anneau central, les bordures coté supermarché et d'un îlot séparatif.

Les Acteurs de la zone commerciale présents à la réunion du 14 Février, ont validé le plan de circulation de la 1^o phase mis en place par l'entreprise Pépin . Durant cette phase, la circulation sur l'avenue de la libération reste inchangée.

F.D

• Traverser l'oeuille sans risques.

Les voies navigables de France nous ont présenté un projet de création d'une passerelle sur l'oeuille à l'endroit où l'estey se jette dans la Garonne (au niveau du stade de rugby de Cadillac). Cet ouvrage ferait le lien entre les chemins de randonnée longeant les rives du fleuve de Langon à Paillet. Il est vrai qu'aujourd'hui, il n'est pas aisé de continuer la balade en faisant un détour par le pont de la déviation sur la D10.



Le projet s'intégrerait dans le paysage avec des matériaux naturels, essentiellement du bois, ce qui permettrait de restaurer le chemin de halage et d'implanter un mobilier de pique-nique. Au titre des chemins de randonnée une aide serait demandée au Conseil Général. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite de ce dossier.

S.D

•Les Elections au Conseil Général ?

Son organisation

Le conseil général dispose d'organes délibérants et d'organes exécutifs. Les pouvoirs conférés par la loi au conseil général sont organisés autour de 3 instances :

L'assemblée délibérante

L'assemblée définit les politiques départementales et vote les budgets. Ses séances sont publiques. Elle élit le président et la commission permanente à l'occasion du renouvellement cantonal. Elle se réunit, au moins tous les trimestres, à l'initiative du président.

Le président du conseil général

Il est élu par l'ensemble des conseillers généraux, pour 3 ans, jusqu'en 2014. L'élection se déroule au scrutin secret.

Le président, aidé des vice-présidents délégués, est l'exécutif du département. Il s'appuie sur les services du conseil général.

La commission permanente

Elle est composée du président, des vice-présidents et d'un nombre variable d'élus. Elle gère les affaires courantes sur délégation de l'assemblée. Elle se réunit une fois par mois. Elle étudie les dossiers qui seront ensuite débattus en assemblée plénière.

Le conseil général intervient dans de nombreux secteurs :

L'action sanitaire et sociale, l'équipement et les transports, l'aide aux communes, l'éducation, la culture, le patrimoine, le développement économique et social, l'environnement, le tourisme

Le mode de scrutin

Les conseillers généraux élus en mars 2011 le seront pour un mandat de trois ans L'élection a lieu au suffrage universel direct et au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Qui peut voter ?

Sont électeurs tous les Français et Françaises, inscrit sur les listes électorales, âgés de 18 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévus par la loi.

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

Vote par procuration quoi, qui ?

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation professionnelle, d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune.

- les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'une obligation de formation, parce qu'ils sont en vacances, ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune.

- les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

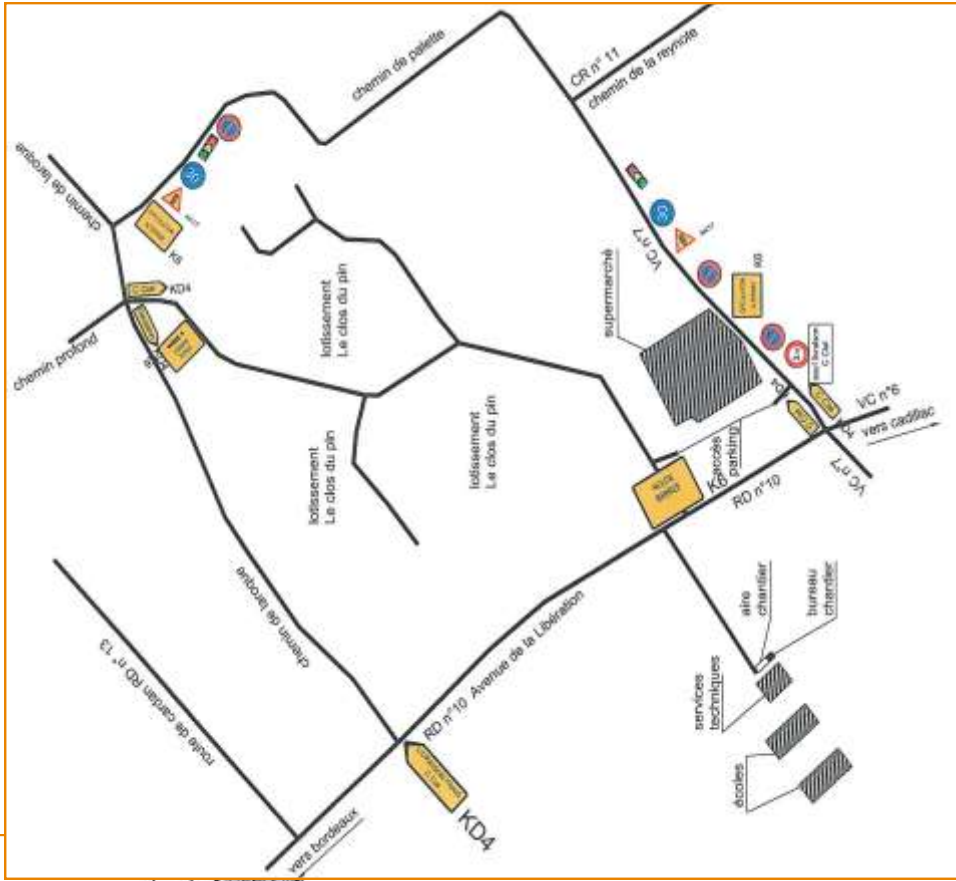
Vote par procuration comment?

Elle est normalement établie pour un scrutin déterminé (pour l'un des deux tours ou pour les deux tours). La présence de la personne qui souhaite faire établir une procuration est indispensable, le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que l'électeur mais Il n'est pas nécessaire que le mandataire soit présent lors de l'établissement de la procuration.

Vote par procuration ou?

Les procurations peuvent être établies au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Le bureau de vote se tiendra à la Salle des fêtes, il sera ouvert de 8 à 18h.



- **L'emploi des jeunes**
Journées Jobs d'été, le 13 et 14 Avril 2011



Ces journées visent à **informer** les jeunes en recherche d'emploi saisonnier sur les offres existantes (en France et en Europe), à les **accompagner** dans leurs démarches, et à **faciliter** la mise en relation avec les employeurs.

Des ateliers seront mis en place, pour la **rédaction d'un CV**, ou d'une **lettre de motivation**, pour simuler des entretiens de recrutement avec l'appui technique des conseillers de la ML2R, et d'un conseiller de Pôle Emploi.

F.D

- **L'école numérique vu par les utilisateurs**

Dans la classe du CM2, le TBI a été mis en fonction le 18/01/2011. Depuis, nous projetons des documents sur le tableau numérique, des extraits de films, nous écoutons de la musique, nous faisons des exercices en ligne (notamment lors de cours de soutien ou de l'aide personnalisée), nous travaillons sur des cartes, des reproductions d'œuvres d'art, nous avons même vu les informations pour enfants !

Le TBI est vraiment un très bon outil ! Nous nous en servons plusieurs fois par jour.

Ensuite nous préparons notre B2i (brevet informatique) en apprenant à maîtriser toutes les fonctions de l'ordinateur.

Maintenant, à la maison, certains élèves réalisent leurs enquêtes ou leurs exposés sur leur propre ordinateur, les enregistrent sur leur clef USB et les présentent en classe avec le TBI ou bien ils utilisent des liens internet.

Vive l'informatique ! Les cours sont plus animés, plus riches en documents.

Le sentiment des enfants :

CP-CE1: C'est bien les ordinateurs, on apprend des choses, on joue. On apprend à se servir du clavier, à travailler.

CM1: On apprend en s'amusant dans toutes les matières, c'est bien.

Les Enseignants

• **Election de Miss Entre deux mers 2011.**



Le samedi 5 mars, avait lieu l'élection de Miss entre deux mers. C'est dans une salle des fêtes brillant de mille feux, que nous avons accueilli les 6 prétendantes au titre de Miss entre deux mers, celles-ci étaient accompagnées de plusieurs Miss parmi lesquelles Melle Jenna Sylvestre 1^{er} Dauphine de Miss France 2011, Miss Aquitaine 2010, Languedoc, Midi Pyrénées et Roussillon.

La soirée commençait par le défilé des petits, suivi des défilés des prétendantes et des miss en titre, tous cela entrecoupé de chansons françaises interprétées par Sébastien Lorca. Une fois les délibérations faites l'annonce des résultats satisfaisait l'assemblée :

Miss entre deux Mers Melle Lucie Hillebrant de Floirac.

1° Dauphine Melle Amélie Rigodonzon

2° Dauphine Melle Marine Royère

Encore un Grand merci à toutes et à tous (Commerçants, Artisans, associations et organisateurs) pour cette magnifique soirée qui restera nous le pensons dans les mémoires des Bégueyrais et Bégueyraises.

S.D—F.D

• **Notre village et son site internet.**

Nous vous avons déjà sollicités pour nous aider à réfléchir à la création du site internet de notre village. Le temps est venu de passer à l'acte, ce site ne doit pas être l'image seule des élus mais le reflet de notre commune. Pour cela la coopération de toutes les personnes de bonnes volontés est nécessaire. La commission presse et communication vous donne rendez-vous pour une première réunion le 31 mars 2011 à 20h 30 à la mairie. Vous pouvez vous inscrire par téléphone au :

05.56.62.95.36 ou par mail: presse.mairie.beguey@orange.fr

F.D

• Les animations sur notre commune

Repas des Anciens et du Personnel Communal.

C'est cette année dans une salle des fêtes rénovée et remise aux normes de sécurité qu'a eu lieu le traditionnel repas des seniors de notre village et des employés communaux .Cette année aussi, l'ambiance était conviviale. Chacun a pu apprécier le bon repas et l'animation réalisée par l'orchestre Copa Cabana.

H.D



Spectacle de Noël.

Avant de partir en vacances les enfants de l'école ont été invités à un spectacle : à la salle des fêtes pour les petits et à la closerie pour les grands, puis les festivités se sont poursuivies à l'école avec le gouter de Noël et la venue du père Noël qui a distribué cadeaux et chocolats.

H.D

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par les parents d'élèves et l'équipe enseignante a été un réel succès. De nombreuses familles se sont déplacées pour acheter les décorations, et autres objets réalisés par les enfants et les parents d'élève. Même le Père Noël avait fait le déplacement à la grande joie des enfants et même des parents !!

Bravo à tous !!

H.D

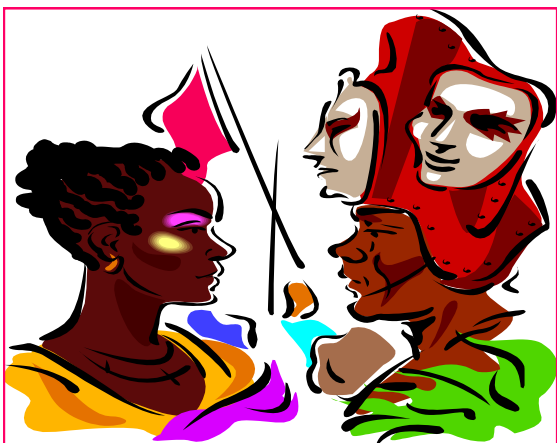


Carnaval

Le 11 mars à 16h45 a lieu le carnaval organisé par les parents d'élève et l'équipe enseignante. Le défilé partira de l'école et se poursuivra jusqu'à la place de la mairie ou Monsieur Carnaval ,sera jugé et brulé !!

Venez nombreux à cette manifestation qui sera suivi d'un apéro et d'un pique-nique !!

H.D



INFORMATIONS PRATIQUES

• JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h.

Tel : 05.56.62.95.36 Fax: 05.56.76.94.06

Mail : mairie.beguey@wanadoo.fr

• PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Mr CESCO : lundi de 14h à 16h

Mr BESSON : mardi de 14h à 16h

Mr RUPERT : jeudi de 14h à 16h

Mme LAULAN : sur rendez vous (sauf le lundi)

En dehors de ces dates et pour cas exceptionnels
vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Ramassage ordures

- Les ordures ménagères uniquement le Lundi à partir de 18h.

- Le tri sélectif un vendredi sur deux, le container devra être sorti le jeudi soir.

Déchetterie (Tel: 05.56.76.93.32)

Le lundi de 13h15 à 17h

Du mardi au samedi: 09h15 à 12h00 et de 13h40 à 17h

Petit mémento

Samu: 15

Pompiers urgences: 18

Gendarmerie: 17 ou 05 57 98 12 90

EDF: (dépannage) 0.810.333.033

Eau: (dépannage urgence) 0.810.230.220

• INFOS

Afin de prévoir les effectifs pour la rentrée 2011, nous invitons les familles (les nouveaux arrivants sur la commune ou les enfants en âge d'être scolarisés) désireuses d'inscrire leur (s) enfant (s) à l'école de Béguey (de la maternelle au CM2), à prendre rapidement contact avec la Mairie.

Les jeunes habitants de Béguey

nés en DECEMBRE 1994 - JANVIER - FEVRIER - MARS 1995

sont invités à se présenter à la Mairie pendant les horaires d'ouverture du secrétariat au public, afin de procéder à leur inscription sur les listes de recensement du service national.

Merci de vous munir du;

livret de famille de vos parents ainsi que de votre pièce d'identité."

• ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- ◇ Nolann, Pierre, Frédéric ROCHE né le 29 octobre 2010 à Langon
- ◇ Gabriel, Maurice, Jérôme CHEVALLIER né le 23 novembre 2010 à Bordeaux
- ◇ Ethan, Iken, Stéphane, Maurice MALLET né le 23 novembre 2010 à Pessac
- ◇ Arthur, Bernart, Jean BOCCARD BILLOT né le 1^{er} janvier 2011 à Talence
- ◇ Enzo SALOMON né le 10 février 2011 à Langon
- ◇ Eléa, Ana, Paula BARBEY née le 14 février 2011 à Langon

DECES

- * Marthe DEPENNE veuve GUEDON décédée le 10 novembre 2010 à Bordeaux
- * Pierrette PERDRIEL décédée le 11 décembre 2010 à Verdélais.
- * Yvette TARRIT veuve LOUBET décédée le 17 janvier 2011 à Langon
- * Mannoël, Marianne ANTONA décédée le 3 février 2011 à Bordeaux

Bulletin Communal d'information de Béguey.

Tirage: 500 exemplaires

Directeur de la publication:

Mr Jean RUPERT, Maire de Béguey.

Responsable de la rédaction:

Commission presse info bulletin municipal.

Distribution:

Mairie de Béguey.

Imprimé par nos soins.

N° ISSN (en cours).

Dépôt légal à parution